

## DECHARGE du pilote Auto-Moto et Side vis-à-vis des organisateurs

- Déclare par la présente, participer aux sessions sur piste (porte de l'Europe) à Nivelles le 23 juin 2024, et/ou à la parade sur la grand place de Nivelles le 22 juin 2024, sous son entière responsabilité, à ses risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et ses ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit, contre les organisateurs, les propriétaires ou exploitants du site, les préposés, autres participants, les chargés de mission ou aides bénévoles, ainsi que les assureurs des personnes, sociétés, ou organisateurs précités.
- S'engage à respecter en toutes circonstances les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de missions, organisateurs ou exploitants du site.
- Reconnaît être seul responsable de son véhicule, et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur.
- Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et autres barrières de protection du site à n'importe quel endroit de celui-ci, et s'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur base du devis établi par l'organisateur ou l'IBW.
- Consent à ce que ses données personnelles soient utilisées dans les limites de la confidentialité disponible sur les différents médias

Nivelles, le.....

Nom du Pilote.....

Lu et approuvés en toutes lettres

.....

Signature